

Inauguration de la centrale solaire du Grand Marché Min Toulouse Occitanie

> A l'occasion de l'inauguration de la centrale solaire du Grand marché Min, l'Ademe et Toulouse Métropole signent un partenariat pour accélérer la transition énergétique sur le territoire.



Quatre mois ont été nécessaires pour installer les 5852 panneaux solaires photovoltaïques (12.000 mètres carré) qui coiffent désormais la toiture du bâtiment « Hall Fleur » du Marché d'Intérêt National (Min) de Toulouse. "Par son implantation urbaine et son dimensionnement, ce projet photovoltaïque est le plus gros, à ce jour, porté par la métropole. Il constitue un vecteur emblématique de notre ambition forte et globale tournée vers l'avenir d'une métropole à énergie positive", s'est félicité Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole.

Mise en service en mars 2018, cette centrale solaire photovoltaïque d'une puissance installée de 1,7 mégawatt-crête devrait produire chaque année 2000 mégawatts soit l'équivalent de 800 foyers alimentés en électricité. En outre, elle permettra d'économiser mille tonnes de CO₂ par an. C'est Solvéo Energie qui a financé l'installation de l'infrastructure et en gère la production et la maintenance selon le modèle de la revente de l'électricité produite au réseau, moyennant une redevance annuelle de 22.000 euros à la métropole pour l'occupation du toit.

Un nouvel élan dans la politique de transition énergétique

Pour renforcer sa politique de transition énergétique, Toulouse Métropole a profité de l'occasion pour signer avec l'Ademe un accord de partenariat pour trois ans. Cet accord porte à la fois sur la généralisation et la consolidation des bonnes pratiques et le développement de projets précurseurs et d'opérations innovantes. « Ce projet est né du constat que la métropole ne regarde pas assez les fuites de capitaux et notamment les fuites énergétiques dans ses perspectives économiques », explique Jérôme Llobet, qui coordonne le projet côté Ademe. « Quand cent euros rentrent, soixante euros repartent à cause des factures énergétiques, de sous-traitants à l'autre bout de la planète, d'une alimentation délocalisée etc. En relocalisant seulement un pour-cent de ces fuites, il est possible de créer 1800 emplois et 800 millions d'euros de richesse ». Les solutions passeront par l'économie circulaire, les énergies renouvelables locales, l'autoconsommation, l'attraction du territoire. « Cela renvoie aux nouveaux modèles économiques », ajoute l'expert.

Concrètement les équipes de l'Ademe travailleront en lien avec la direction environnement et la direction développement économique de Toulouse Métropole sur six axes stratégiques avec une ambition mesurable d'ici 2030 pour chacun : l'amplification de la rénovation des logements, l'éco-mobilité, le développement des énergies renouvelables locales, la mobilisation globale des acteurs économiques pour la transition énergétique, une collectivité à énergie positive d'ici 2030. Enfin, la métropole vise un emploi sur dix dans les métiers verts.

Des actions identifiées à amplifier

Après une phase de diagnostic, des groupes de travail avec des représentants des filières économiques de la zone métropolitaine permettront d'établir un plan d'action fin décembre 2018, « sachant qu'il y a beaucoup d'actions concrètes déjà identifiées », précise Jérôme Llobet. Sur le volet des énergies renouvelables par exemple, 2000 à 3000 mètres carrés de panneaux photovoltaïques seront installés sur les toits métropolitains dans les deux ans, grâce au financement citoyen porté par la SCIC Citoy'ENR. Des projets en autoconsommation seront déployés sur le patrimoine notamment la médiathèque Marengo. Une centrale photovoltaïque au sol sera installée sur le site de l'Oncopole et l'unité de méthanisation de Ginestous mise en service avec réinsertion de biogaz sur le réseau.